



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E104987

VALABLE JUSQU'AU 20/07/2024

ÉDITÉ LE 24/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/01/2013

Forme juridique : SARLU

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AURILLAC 2013B00010

Siret : 790 572 192 00017

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 83 07469

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 23929128A0006

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 23929128A0006

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2023

Raison sociale : CHARPENTES DU NIPALOU

LE BOURG
15320 LORCIERES

Téléphone : 06 75 78 72 17

Portable : 06 75 78 72 17

Fax :

Site Internet : www.charpente-du-nipalou.fr

E-mail : gregory.pichot@orange.fr

Responsabilité légale :
PICHOT GRÉGORIE GÉRANT

Effectif moyen : 4 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Plâtrier / Plaquiste)	21/07/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	21/02/2023
o Fenêtres de toit	21/02/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	21/07/2022
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	21/02/2023
o Isolation des combles perdus	21/07/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CLERMONT-FERRAND
9 ALLEE EVARISTE GALOIS
63170 AUBIÈRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.